



# Note d'information

## Inscription Cantine

Madame, Monsieur,

Le SIVOM, qui livre les repas aux restaurants scolaires, construit une nouvelle cuisine centrale qui sera opérationnelle en janvier 2019. A cette occasion, le mode de livraison des repas va être profondément modifié, en passant d'un mode dit « liaison chaude » au mode « liaison froide ». Cette modification, qui n'est pas sans conséquence, a notamment pour but d'éviter le gaspillage alimentaire, tout en garantissant la qualité des repas servis aux enfants.

La commune de Vic la Gardiole est contrainte de valider ce mode de livraison, et donc de se soumettre aux nouvelles directives qui concernent la réservation des repas.

**Ainsi, dès le mois de septembre 2018, vous devrez réserver les repas de vos enfants, soit :**

- ✓ **4 semaines à l'avance**
- ✓ **Pour toute l'année**

**Cela implique un même délai de réservation pour les ALSH des mercredis et des vacances scolaires.**

Les feuilles d'inscription vous indiqueront les délais à respecter pour les réservations. L'inscription de votre enfant sera également possible en ligne via le Portail Famille.

Considérant avec regret le fait que cette organisation est beaucoup moins souple que celle que nous avons jusqu'à aujourd'hui, nous vous informons que le secrétariat du service Enfance Jeunesse se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser. Nous vous invitons enfin à prendre connaissance du règlement intérieur qui permet de se faire une idée précise du fonctionnement du service.

Vous remerciant pour votre compréhension et votre confiance.